

Réf: Dossier N° 138205

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ANYA » en abrégé « SCI ANYA »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
NON LOIN DE LA PHARMACIE KAHIRA, LOT: 825, ILOT: 63,
SECTION: RZ, PARCELLE: 316 (voir plan de localisation), Lot
825, Ilot 63

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/07/2022 reçus par Me AKATCHA GRANSSE Albéric, notaire enregistrés au CEPICI, le 14/07/2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ANYA »

en abrégé « SCI ANYA »

Objet : - Agence immobilière ;
- La gestion des immeubles qui leur sont confiés par des propriétaires ;
- La location de biens immobiliers ;
- L'entretien de biens immobiliers.

Et généralement, toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation dès lors que ces actes et opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS
NON LOIN DE LA PHARMACIE KAHIRA, LOT: 825, ILOT: 63,
SECTION: RZ, PARCELLE: 316 (voir plan de localisation), Lot 825,
Ilot 63

Dirigeant(s) : M BENMESSAOUD MEHDI (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00130 du 06/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 06/09/2022

